



**PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION
DU JURY D'ADMISSIBILITE
CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
Spécialité « Services et interventions techniques »**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à 14 heures 30, Maison des Communes, 1 Boulevard de Saltgourde à Marsac-sur-l'Isle, s'est réuni le jury du concours de technicien territorial principal de 2^{ème} classe ouvert au titre de l'année 2026 dans la spécialité « Services et interventions techniques » par le Centre de Gestion de la Dordogne, désigné par arrêté A_2026_089 du 20 mars 2026.

Membres du Jury présents :

Président du Jury :

- Monsieur Yannick ROLLAND

Membres du Jury :

- Madame Sylvie RIVIERE
- Monsieur Jean-Luc ALARY
- Monsieur Philippe TOUGNE
- Monsieur Jean-François VENARD
- Madame Carine RIGAUD
- Madame Julie ANGOT
- Monsieur Christophe VARAILLON
- Madame Nathalie PAPON

Le nombre de postes ouverts par concours au titre de l'année 2026 est :
concours externe : 22 postes
concours interne : 9 postes

Après avoir procédé à la notation des épreuves d'admissibilité et à l'examen des notes obtenues, le jury retient le seuil d'admissibilité suivant par concours :
concours externe : 8 points soit une moyenne de 8/20 ;
concours interne : 16 points soit une moyenne de 8/20.



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA DORDOGNE**

**CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
Spécialité « Services et interventions techniques »**

LISTE DES CANDIDATS ADMISSIBLES ARRETÉE LE 21 MAI 2026

CONCOURS EXTERNE

Nom	Prénom	Nom de jeune fille
BLANCHET	Grégory	
CARIAS	Thibault	
CASTELLAN	Xavier	
CHANTRELLE	Pauline Marie Jeannine	CHANTRELLE
DESHAYES	Jeremie	DESHAYES
DUPAIN	Marc	DUPAIN
DUVAL	Sébastien David Hervé	
FLAUJAC	Nicolas Guy	
GANDOLPHE	Thibaut	
GUIROY	Yoan	GUIROY
LATEUR	Hugo	LATEUR
LE GRODE	Tiphaine	SAUTÉ
LECHAIR	Julien	LECHAIR
LEFORT	Stéphane	
ROMECKE	Kevin	ROMECKE
ROUCHEREAU	Benjamin	ROUCHEREAU
SARTRE	Guillaume	
TEIXEIRA	Alain	TEIXEIRA

Nombre de candidats : 18